

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton tenue le 4 novembre 2019 à 19h40 au lieu ordinaire de séances conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Beauregard  
Mme Diane Ferland  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

187-11-2019

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Dépôt des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
4. Dépôt des états comparatifs ;
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2019;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Droit de passage du Club 3 et 4 roues 2019-2020 : Rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève;
8. Les motoneigistes du corridor permanent inc. – Renouvellement de la demande de traverse 2019-2020;
9. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
10. Identification des priorités d'action 2020-2021 pour la Sûreté du Québec;
11. Désignation des membres de l'organisation municipale de la sécurité civile de la Municipalité du Canton de Roxton;
12. Adoption du plan de sécurité civile de la Municipalité du Canton de Roxton;
13. Régie intermunicipale de Roxton - Quote-part supplémentaire à verser pour la préparation à un sinistre;

14. Présentation d'un projet au Fonds de soutien aux projets structurants pour la Régie intermunicipale;
15. École St-Jean-Baptiste de Roxton Falls - Demande d'aide financière pour l'organisation d'un brunch de Noël;
16. Demande de la bibliothèque de Roxton Falls – Soldes disponibles suite au projet d'implantation de Biblionet;
17. Formation des comités;
18. Nomination du maire-suppléant et du substitut à la MRC d'Acton;
19. Nomination d'un représentant et de son substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
20. Réservation des chambres d'hôtel pour le congrès 2020 de la FQM;
21. Prévisions budgétaires 2020 pour l'entretien de la station de pompage du chemin des Chalets;
22. Prévisions budgétaires 2020 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls;
23. Prévisions budgétaires 2020 pour le Service de prévention des incendies avec la MRC d'Acton;
24. Achat regroupé de bacs pour 2020;
25. Demande d'aide financière pour Opération Nez rouge;
26. Transport adapté Omnibus – Prévisions budgétaires 2020;
27. Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton Falls – Demande d'aide financières pour l'année 2020;
28. Approbation de la liste de destruction de documents;
29. Liste des comptes;
30. Divers :
  - 30.1. \_\_\_\_\_
  - 30.2. \_\_\_\_\_
  - 30.3. \_\_\_\_\_
  - 30.4. \_\_\_\_\_
  - 30.5. \_\_\_\_\_
31. Rapport des comités;
32. Correspondance;
33. Questions de l'assemblée;
34. Levée de l'assemblée.

Adoptée

3. **Dépôt des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été déposées.

4. **Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2019**

Les états comparatifs des finances de la Municipalité du Canton de Roxton en date du 31 octobre 2019 sont déposés.

- 188-11-2019      5.    **Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2019**
- CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2019;
- PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. Bernard Bédard  
appuyé par M. Éric Beauregard  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.
- Adoptée
- 189-11-2019      6.    **Rapport de l'inspecteur municipal**
- CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;
- PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard  
appuyé par M. Pascal Richard  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.
- Adoptée
- 190-11-2019      7.    **Droit de passage du Club 3 et 4 roues 2019-2020 : Rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève**
- CONSIDÉRANT QU'annuellement le Club 3 & 4 roues adresse une demande pour le droit de passage sur le rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève pour la saison 2019-2020;
- PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard  
appuyé par M. Pascal Richard  
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :
- que la municipalité est d'accord à leur accorder le droit de passage mais seulement si les conditions suivantes sont respectées :
    - o Un nouveau contrat de droit de passage d'une durée d'un an devra être signé entre les deux parties;
    - o Une preuve que le Club 3 & 4 roues est détenteur d'une police d'assurances de responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars;
    - o tel que stipulé aux règlements 192-2004, 226-2007 et 269-2011 la signalisation est aux frais du Club 3 & 4 roues;
  - que le maire ou le maire suppléant et Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le droit de passage si les conditions énumérées ci-dessus sont respectées.
  - Qu'une demande soit adressée aux représentants du Club 3-4 roues afin de leur demander de sensibiliser leurs membres à utiliser les sentiers prévus à cette fin et de respecter les limites de vitesse;
- Adoptée

191-11-2019

8. **Les motoneigistes du corridor permanent inc. – Renouvellement de la demande de traverse 2019-2020**

CONSIDÉRANT QUE le Club Les motoneigistes du corridor permanent inc. a présenté une demande à la Municipalité du Canton de Roxton afin de rendre les traverses de routes du sentier conformes pour la saison 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste en un renouvellement puisqu'aucune modification n'a été apportée par rapport à la demande de l'année passée;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports exige qu'un règlement municipal soit adopté lorsqu'un sentier de véhicules hors route emprunte la route sur un kilomètre et plus;

CONSIDÉRANT QUE le sentier emprunté par les membres du club longe la route mais sur une distance inférieure à 1 kilomètre;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- que le conseil municipal est en accord avec la liste des traverses situées sur les routes gérées par la municipalité mentionnées dans la lettre datée du 24 octobre 2019;
- qu'une preuve que le Club Les motoneigistes du corridor permanent inc. est détenteur d'une police d'assurances de responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars soit fournie à la municipalité;
- que les plans de signalisation préparés par M. Richard Blanchette, inspecteur municipal, selon les normes du ministère des Transports soient transmis au Club Les motoneigistes du Corridor Permanent inc.;
- que l'installation des panneaux de signalisation devra être faite selon les plans fournis et ce, sous la supervision de l'inspecteur municipal;
- que tous les frais relatifs à la signalisation sont à la charge du club.

Adoptée

192-11-2019

9. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

10. **Identification des priorités d'action 2020-2021 pour la Sûreté du Québec**

Chaque année le conseil municipal doit se participer à l'identification des priorités d'action locales de la Sûreté du Québec;

Les conseillers ont identifié les priorités d'action suivantes :

- Réaliser des opérations ciblées de cinémomètre;
- Opérations de surveillance du transport scolaire;
- Patrouille de quartier : prévention, vol, vandalisme, méfaits et bruit.

Adoptée

193-11-2019

11. **Désignation des membres de l'organisation municipale de la sécurité civile de la Municipalité du Canton de Roxton**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal du Canton de Roxton reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard  
appuyé par M. Stéphane Beaugard  
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

**FONCTION**

**NOM**

Coordonnateur municipal de la sécurité civile  
Caroline Choquette

Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut  
Nancy Légaré

Responsable de la mission *Administration*  
Nancy Légaré

Responsable substitut de la mission *Administration*  
Caroline Choquette

Responsable de la mission *Communication*  
Stéphane Beaugard

Responsable substitut de la mission *Communication*  
Bernard Bédard

Responsable de la mission *Secours aux personnes et protection des biens*  
Conjointement, la Sûreté du Québec et la Régie Intermunicipale des incendies de Roxton Falls

Responsable de la mission *Services aux personnes sinistrées*  
François Légaré

Responsable substitut de la mission *Services aux personnes sinistrées*  
Éric Beauregard et Diane Ferland

Responsable de la mission *Services techniques*  
Richard Blanchette

Responsable substitut de la mission *Services techniques*  
Mario Lafontaine et Pascal Richard

Responsable de la mission *Transport*  
Mario Lafontaine

Responsable substitut de la mission *Transport*  
Richard Blanchette et Pascal Richard

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

Adoptée

194-11-2019

12. **Adoption d'un plan de sécurité civile de la Municipalité du Canton de Roxton**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal du Canton de Roxton reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland  
appuyé par M. Éric Beauregard  
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par  
Mme Caroline Choque, Directrice générale soit adopté;

QUE Mme Caroline Choquette soit nommée responsable de la mise à  
jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté  
antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure  
concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la  
révision de ce plan.

Adoptée

13. **Régie intermunicipale de Roxton – Quote-part supplémentaire à verser pour la préparation à un sinistre**

Ce point est remis à la séance ordinaire du 2 décembre 2019

195-11-2019

14. **Présentation d'un projet au Fonds de soutien aux projets structurants pour la Régie intermunicipale**

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de Roxton Falls désire  
présenter un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets  
structurants de la MRC d'Acton, volet local, pour un projet d'achat de  
mobilier (tables et chaises);

CONSIDÉRANT QUE le projet est actuellement estimé à 29 813 \$, que  
la contribution sollicitée au FSPS est estimée à 20 547\$ (enveloppe du  
Canton de Roxton 11 153\$ + enveloppe du Village de Roxton Falls  
9 396\$) ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités seront autorisées à présenter le  
projet au nom de la Régie intermunicipale de Roxton ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- Que la Municipalité du Canton de Roxton appuie ce projet ;
- QUE la Municipalité du Canton de Roxton s'engage à payer 50% de la mise de fonds du promoteur (actuellement estimé à 4 633,15\$) et ce, conditionnellement à ce que la Municipalité du Village de Roxton Falls s'engage à verser le même montant ;
- Que les membres du conseil acceptent que la Municipalité du Canton de Roxton soit le promoteur du projet tel que décrit précédemment et que Mme Caroline Choquette, directrice générale, soit autorisée à signer les documents à intervenir.

Adoptée

196-11-2019      15. **École St-Jean-Baptiste de Roxton Falls – Demande d’aide financière pour l’organisation d’un brunch de Noël**

CONSIDÉRANT QUE l’École St-Jean-Baptiste désire organiser un brunch de Noël pour les enfants fréquentant l’école;

CONSIDÉRANT QUE le comité de parents responsables de l’activité a adressé une demande d’aide financière à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l’unanimité des conseillers de remettre la somme de 100,00 \$ à l’École St-Jean-Baptiste.

Adoptée

197-11-2019      16. **Demande de la bibliothèque de Roxton Falls – Soldes disponibles suite au projet d’implantation de Biblionet**

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque de Roxton Falls a présenté un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC d’Acton, volet local, pour un projet d’informatisation du système de gestion de la bibliothèque au coût de 30 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel du projet a été de 20 100 \$

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton a déjà versé une contribution de 7 500 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque devrait remettre 2 475 \$ à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque souhaite garder le montant versé en trop par la municipalité afin de procéder à l’achat des livres pour les aînés ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter que la Bibliothèque de Roxton Falls conserve la somme de 2 745 \$ afin de procéder à l’achat de livres pour les aînés.

Adoptée

198-11-2019      17. **Formation des comités**

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l’unanimité des conseillers de procéder à la formation des comités municipaux suivants et de procéder à la nomination des représentants municipaux au sein de divers organismes :



Comités à l'interne :

(M. Stéphane Beauchemin, maire, est d'office sur ces comités)

Urbanisme	M. Bernard Bédard M. François Légaré
Voirie et cours d'eau	M. Pascal Richard M. Éric Beauregard
Contrat de travail – employés	Mme Diane Ferland M. François Légaré
Égouts	M. Bernard Bédard M. Éric Beauregard

Nomination des représentants municipaux pour agir comme membre du conseil d'administration au sein des organismes suivants :

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie	M. Stéphane Beauchemin M. François Légaré M. Stéphane Beauregard M. Bernard Bédard (substitut)
Jumelage St-Avre	Mme Diane Ferland
CADIR	M. Stéphane Beauchemin
Régie intermunicipale de Roxton Falls	M. Stéphane Beauchemin M. François Légaré M. Stéphane Beauregard
Loisirs de Roxton Falls inc.	Mme Diane Ferland M. Bernard Bédard (substitut)
Bibliothèque municipale de Roxton Falls	Mme Diane Ferland
Maison jeunesse L'Oxy-bulle	M. Bernard Bédard
Premiers répondants	M. François Légaré Mme Diane Ferland
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	M. Stéphane Beauchemin M. Éric Beauregard (substitut)

Adoptée

199-11-2019

18. **Nomination du maire-suppléant et du substitut à la MRC d'Acton**

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Stéphane Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Bernard Bédard, soit nommé maire-suppléant et substitut au maire à la MRC d'Acton pour l'année 2020.

Adoptée

- 200-11-2019      19. **Nomination d'un représentant et de son substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**
- Il est proposé par M. Bernard Bédard  
appuyé par M. Pascal Richard  
et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Stéphane Beauchemin, maire, soit nommé représentant de la Municipalité du Canton de Roxton pour siéger au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Que M. Éric Beaugard soit nommé à titre de substitut pour l'année 2020.
- Adoptée
- 201-11-2019      20. **Réservation des chambres d'hôtel pour le congrès 2020 de la FQM**
- Il est proposé par M. Stéphane Beaugard  
appuyé par M. Bernard Bédard  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à procéder à la réservation d'une chambre d'hôtel pour le congrès 2020 de la Fédération québécoise des municipalités.
- Adoptée
- 202-11-2019      25. **Demande d'aide financière pour Opération Nez rouge**
- Il est proposé par M. Éric Beaugard  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre la somme de 150 \$ à Opération Nez rouge.
- Adoptée
- 203-11-2019      26. **Transport adapté Omnibus – Prévisions budgétaires 2020**
- CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées;
- PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. Pascal Richard  
appuyé par M. Bernard Bédard  
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :
- La Municipalité du Canton de Roxton accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte de verser la contribution financière de base;
  - La Municipalité du Canton de Roxton accepte que la MRC d'Acton agisse à titre de mandataire et serve de porte-parole auprès du ministère des Transports du Québec pour le service de transport adapté jusqu'au 31 décembre 2020;
  - La Municipalité du Canton de Roxton approuve les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 2020 au montant de 267 299.00 \$;

- La Municipalité du Canton de Roxton approuve la tarification exigée aux usagers pour l'année 2020, soit :
  - 32.50\$ carnet de 10 coupons locaux (3,25\$/unité);
  - 3,50\$ déplacements locaux à l'unité;
  - 1,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements locaux à l'unité;
  - 10,00\$ déplacements extérieurs à l'unité;
  - 6,00 \$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements extérieurs à l'unité;
  - Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins

La Municipalité du Canton de Roxton autorise à même les fonds d'administration générale le versement d'une quote-part à Omnibus Région d'Acton au montant de 3 387.36 \$ pour l'année d'opération 2020.

Adoptée

204-11-2019

27. **Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton Falls – Demande d'aide financières pour l'année 2020**

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers qu'après analyse des prévisions budgétaires présentées, il a été décidé de prévoir la somme de 7 000 \$ au budget de l'année 2020 pour la Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton.

Adoptée

205-11-2019

28. **Approbation de la liste de destruction de documents**

CONSIDÉRANT QUE M. Dominic Boisvert, archiviste, a produit la liste de destruction des archives de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Éric Beaugard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste de destruction de documents tel que présentée.

Adoptée

206-11-2019

29. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Éric Beaugard appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 99 174.34 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

32. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous pris connaissance de la correspondance qui a été mise à leur disposition.

207-11-2019

33. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard  
appuyé par M. Éric Beauregard  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à  
21 h 02.

Adoptée

---

Stéphane Beauchemin  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions  
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.